

«La TVA ? Une passion»

Directrice adjointe chez KPMG à Fribourg, experte fiscale diplômée spécialisée en TVA mais aussi mariée et mère de deux enfants, Isabelle Homberger Gut vit à cent à l'heure. Après avoir vécu le passage de l'ICHA à la TVA, elle s'apprête à aborder la nouvelle réforme concoctée par Berne.

Pourquoi êtes-vous devenue experte en TVA ?

Un peu par hasard. A la fin de mes études de droit, je me voyais entrer comme juriste dans une grande entreprise. Au final, j'ai travaillé trois ans et demi pour l'administration fédérale des contributions auprès de la division IChA-TVA.

Et puis vous êtes passée de l'autre côté de la «barrière» ?

Oui, on peut dire ça, même si j'ai gardé de bons contacts avec mes anciens collègues. J'avais soif d'apprendre et voulais devenir experte fiscale. En fait, de spécialiste que j'étais je souhaitais devenir généraliste. Mais ce désir a coïncidé avec l'entrée en vigueur de la TVA. Alors je suis restée spécialiste tout en obtenant mon diplôme d'experte fiscale en 1998.

Qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ?

Le contact avec les clients, l'autonomie et la diversité, le fait de pouvoir travailler dans des équipes multidisciplinaires et auprès d'une entreprise active sur le plan international. Je n'avance pas en terrain conquis, chaque cas est différent. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas que des chiffres mais beaucoup d'analyse pour aboutir à une prise de décision ou à un conseil judicieux.

Vous avez une expérience de plus de 10 ans dans le conseil TVA. Que pensez-vous du système actuel ?

Au départ, on a cru peut-être un peu naïvement que ce serait simple. Au final, on se retrouve avec un système extrêmement complexe et peu abordable pour le laïc. L'interprétation de la loi a donné naissance à une multitude de publications et le contribuable peine à se retrouver dans cette jungle de papier.

Ce qui engendre des coûts, notamment pour les entreprises ?

Ça dépend des entreprises. Il est vrai que certaines d'entre elles ont dû introduire la TVA à grands frais. Ensuite, plus l'activité est complexe, plus les besoins en conseils augmentent. Les entreprises doivent aussi remplir trimestriellement des déclarations, ce qui représente une certaine charge administrative. Enfin, elles assument seules la responsabilité d'une erreur dans les décomptes, qui leur est souvent signifiée après plusieurs années, ou d'une qualifica-



tion erronée de leur chiffre d'affaires. Et le risque de se tromper est important vu la complexité de la loi.

Donc, l'insécurité règne ?

Oui et ce qui devrait changer avec la réforme annoncée, c'est notamment l'amélioration de la sécurité juridique pour le contribuable.

Cette réforme justement, qu'en pensez-vous ?

Le choix entre les trois variantes proposées sera surtout une question politique. Le module «révision de la loi fiscale» serait un minimum. Il ne reste plus qu'à espérer que cette simplification voulue en soit vraiment une !

Vous êtes également chargée de cours auprès de l'Académie suisse d'expertise comptable. Pourquoi ?

Cela fait 7 ans que je donne des cours de TVA aux futurs experts-comptables. J'aime beaucoup le contact avec les étudiants. Ça me plaît d'essayer de rendre intéressant et abordable quelque chose qui, à priori, est complexe et rébarbatif mais qui me passionne.

Votre présent est bien rempli, comment voyez-vous l'avenir ?

Pour moi il est important d'avoir un travail varié qui m'offre des défis et me passionne tout en me permettant de me consacrer à l'éducation de mes enfants. L'avenir devrait donc ressembler au présent.

Violoniste par plaisir

Durant son temps libre, Isabelle Homberger Gut est violoniste dans l'orchestre symphonique et universitaire de la ville de Fribourg. «Je participe à une répétition par semaine mais j'aimerais avoir davantage de temps pour m'exercer». Titulaire d'un certificat d'étude non professionnel de flûte à bec, Isabelle Homberger Gut voulait avant tout jouer dans un orchestre., «ce qui est difficile avec cet instrument» sourit-elle. Elle empoigne donc le violon vers 22 ans. «Mon père en jouait, mon grand-père aussi et il y en avait un dans une armoire...».

Le volet «famille»

Le portrait d'Isabelle Homberger Gut serait incomplet si le volet «famille» n'était pas ouvert. Mère de deux enfants, Irène 6 ans et Xavier 3 ans, elle a fait le choix de réduire son taux d'activité à 50%. «J'ai la chance d'avoir un métier et un employeur qui me permettent d'exercer une activité à temps partiel. Pour moi, il était clair que je voulais essayer de passer le plus de temps avec mes enfants sans renoncer pour autant à une activité professionnelle intéressante».

Isabelle Homberger Gut se plaît à naviguer entre ces deux mondes si différents, bien que la marge de manœuvre soit étroite et l'équilibre parfois un peu précaire.

Les fondements de l'économie de marché

La solidité de notre système économique est le fruit de plusieurs siècles d'histoire. Parmi les pères fondateurs, Adam Smith et David Ricardo ont mis en évidence au XVIII^e siècle déjà les mécanismes de l'économie de marché : la concurrence, l'adaptation des structures au changement et le libre-échange.

En 1776, l'Écossais Adam Smith explique les avantages du libéralisme et de la concurrence dans la Richesse des Nations. Certes, toute activité économique repose sur l'intérêt individuel; mais la confrontation de ces «égoïsmes» rend service à la collectivité. Comment ? Plus un produit est demandé, plus les prix montent, plus les fabricants veulent en produire. Le marché est ainsi guidé par «une main invisible» qui oriente le travail vers l'usage le plus utile à la société. Cette évolution va permettre de diminuer certaines tensions sociales, selon Pascal Bridel, Professeur d'histoire de la pensée économique à l'Université de Lausanne. «Dans une société régulièrement ravagée par des guerres de religions, on a vu la recherche de l'intérêt individuel contribuer à éteindre les passions idéologiques. Il y a moins de cruauté et de violence dans la recherche d'intérêts personnels que dans les luttes passionnelles. Mais cela ne peut fonctionner que si la société repose sur un minimum de valeurs. Tout résoudre par le marché serait illusoire et incohérent ! Pour Smith, il s'agit de trouver un équilibre entre efficacité et justice sociale.»

L'évolution technologique ne tue pas le travail

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la Révolution industrielle bat son plein. L'arrivée des machines bouleverse les structures de production. Des milliers de gens se retrouvent à la rue. L'économiste anglais David Ricardo mesure alors les conséquences humaines tragiques de la mécanisation et les violences qui s'en suivent. Dans l'édition de 1821 de son ouvrage Principes de l'économie politique et de l'impôt, il développe la théorie de la compensation. «Il prétend qu'à long terme, il y a réallocation

de la main d'œuvre sur de nouveaux secteurs plus productifs. Depuis, cet argument a servi chaque révolution technologique et reste d'actualité», explique Patrick Verley, Professeur d'histoire économique à l'Université de Genève.

La mondialisation selon Ricardo

Le même Ricardo a démontré que les échanges internationaux étaient avantageux pour tous les pays y participant. L'économiste donne le fameux exemple de l'Angleterre et du Portugal, deux pays produisant chacun du drap et du vin. Ricardo explique que même si les deux pays sont capables de produire ces biens de manière autarcique, chacun a avantage à se spécialiser dans ce qu'il produit à meilleur compte – son avantage comparatif – par exemple le drap pour l'Angleterre. L'échange lui permet ensuite d'obtenir de plus grandes quantités de l'autre bien. Cette spécialisation permet une augmentation simultanée de la production de vin et de drap, qui profite à tous. Le principe de l'avantage comparatif continue à guider les échanges internationaux aujourd'hui.

La preuve par l'exemple

Aujourd'hui, le commerce international a pris une ampleur exceptionnelle. Les échanges internationaux représentent l'équivalent de 55% du PIB mondial, alors que cette part était encore de 40% en 1990. Les exportations mondiales de marchandises ont été multipliées par 20 depuis 1950. Ce développement des échanges est le moteur d'une croissance mondiale qui bénéficie à toutes les régions du globe. A l'échelle de la planète, le taux d'extrême pauvreté été divisé par 2 depuis 1980, passant de 40% de la population mondiale à 19% en 2002. Les conditions de vie se sont améliorées pour des millions de personnes. Quelle excellente illustration de ce que peut apporter l'économie de marché !

Pour en savoir plus

Pour lire les Pères fondateurs :

Adam Smith (1723 - 1790),
Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776)

David Ricardo (1772 - 1823),
Des principes de l'économie politique et de l'impôt (1817)

Jean-Baptiste Say (1767 - 1832),
Traité d'économie politique (1803)

John Stuart Mill (1806 - 1873),
Principes d'économie politique (1848)

Pour tout connaître sur la théorie de l'avantage comparatif :

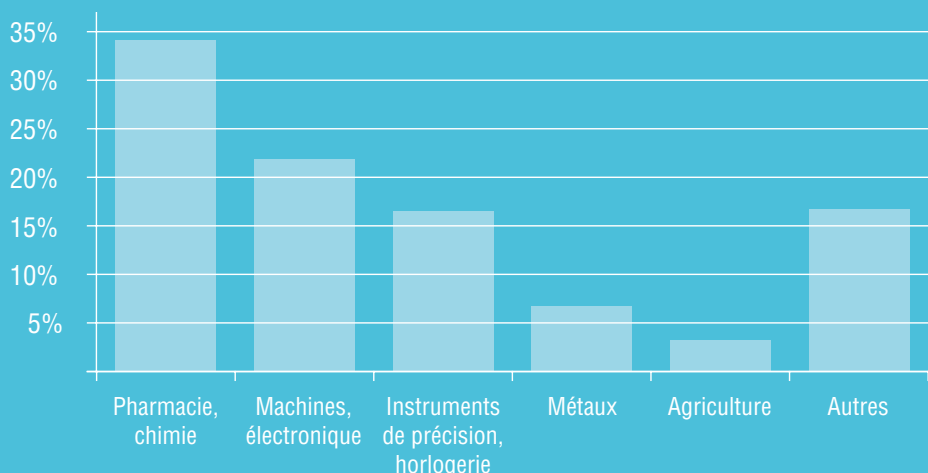
L'Organisation mondiale du commerce présente la théorie de l'avantage comparatif :

http://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/fact3_f.htm

La Suisse s'est forgée des avantages comparatifs

La Suisse a atteint un haut niveau de développement économique, en particulier grâce aux exportations. Ces dernières se concentrent sur quelques domaines, principalement la pharma, les machines et les instruments de précision.

Part des secteurs dans les exportations suisses de marchandises, 2005



Source: Administration fédérale des douanes

Impressum

Les Rendez-Vous
de l'économie
Case postale 3684
1211 Genève 3
info@rdve.ch